

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		Etranger 15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2815 MEMBRES

MULIA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

*Séance générale du Mardi 25 Septembre 1928, à 17 heures.*1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 11 septembre.*2^o *Présentation de :*

M^{me} Monod (Rosine), 57, rue des Charmettes, Villeurbanne (Rhône). —
M. Bois-Gerdil, 135, grande rue de la Guillotière, Lyon (7^e). — M. Ponchon
(Francisque), 78, rue Cuvier, Lyon (6^e), par MM. Varrichon et Riel. — M. Le-
fèvre (M.), 119, rue Belliard, Paris (8^e)

3^o M. le Dr RIEL. — Présentation de Galles.4^o Communications diverses.**SECTION BOTANIQUE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 25 Septembre, à 20 heures

Suite de l'ordre du jour de la séance précédente.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 2 Octobre, à 20 heures

M. J. JACQUET. — Présentation de *Platyderus ruficollis* Marsh. typique et race ou variété de taille anormale.

XI^e EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

Notre Exposition mycologique annuelle aura lieu dans les stands de la Foire de Lyon (stands 271 à 275), du vendredi 28 septembre au dimanche 7 octobre. Elle coïncidera avec l'Exposition florale, agricole et forestière.

Le vendredi 28, de 14 à 17 heures, et le samedi 29, de 9 à 12 heures, sont réservés aux invités et aux membres.

L'Exposition sera ouverte au public du samedi 29 septembre, à 14 heures, au dimanche 7 octobre inclus. Heures d'ouverture, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Réception des champignons tous les jours, à dater du jeudi 27 septembre, à 14 heures.

Nous comptons, comme d'habitude, sur l'obligeant concours de nos collègues pour approvisionner l'Exposition pendant toute sa durée.

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS A LA TOUR-DU-PIN

Dimanche 7 octobre, sous la direction de MM. le Dr RIEL et CLARET. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. CLARET, instituteur à Montagnieu, par La Tour-du-Pin (Isère), et consulter les journaux de la région.

GROUPE DE ROANNE

Excursion mycologique et botanique. — Dimanche 30 septembre, à Sainte-Colombe et à Violay. Départ de la cour de la gare de Roanne à 8 heures. Excursion dans les bois du Pont-Marteau de 9 h. 30 à 11 h. 30. A 11 h. 30, déjeuner tiré des sacs ou à l'hôtel, à Sainte-Colombe. A 13 h. 30, départ pour Violay où on excursionnera de 14 à 16 heures. Départ à 16 h. 30 pour le Pin-Bouchin où aura lieu un arrêt de 17 à 17 h. 30. Retour à Roanne vers 19 heures.

Inscriptions à la pharmacie Goutaland avant le 25 septembre.

Une exposition permanente de champignons de la saison a lieu aux vitrines de la pharmacie Goutaland, place du Palais-de-Justice.

DON A LA SOCIÉTÉ

La Ville de Roanne, membre honoraire de la Société, a fait un don de 80 francs.

Tous nos remerciements à la Municipalité.

PARTIE SCIENTIFIQUE

Les champignons qui tuent

Moyen pratique et sûr de reconnaître les amanites mortelles

Dès l'été et même plus tôt, jusqu'à la fin de l'automne, croissent dans les bois et au bord des bois les *Amanites mortelles* : la *Bulbeuse phalloïde*, à chapeau vert, vert-brun; vert-jaune ou jaune, et la *Bulbeuse blanche*, entièrement blanche. On les distingue bien par les caractères du pied. Celui-ci est toujours terminé par un bulbe entouré d'une volve, sorte de bourse dont la base s'enfonce dans le sol; de plus il est pourvu vers son sommet d'une large collerette membraneuse qui se détache des bords du chapeau, mais reste fixée et pendante sur son contour. Ce sont ces *Amanites* qui causent la plupart des empoisonnements mortels occasionnés par les champignons. Les mycologues savent les reconnaître à première vue par les caractères indiqués ci-dessus, mais les simples amateurs peuvent s'y tromper. A ceux qui auraient des doutes sur les qualités d'une *Amanite bulbeuse-volvée*, je recommande le moyen suivant, qui permet de déceler sûrement le poison mortel qu'elle peut renfermer. Sur une porcelaine ou sur une faïence blanche (coupelle, soucoupe, assiette), placez une lamelle de l'*Amanite* examinée, puis imbitez-la d'acide sulfurique concentré : cette lamelle deviendra presque instantanément d'un beau violet lilacin, si c'est celle d'une *Amanite bulbeuse-phalloïde* ou d'une *Amanite bulbeuse-blanche*; dans le cas d'une autre coloration, la lamelle appartient à une autre espèce. Je rappelle que c'est à notre compatriote de Besançon, M. Jean Barlot, qu'est due la découverte de l'action colorante de l'acide sulfurique sur les *Amanites*.

Frédéric BATAILLE.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 13 MARS

Observations malacologiques.

V. De l'influence comparée de l'altitude et de la nature du sol sur le développement des mollusques

Par M. le Dr Ph. RIEL

(Cf. Bulletin, VI, 1927, p.37-39).

La plupart des auteurs qui se sont occupés de biologie malacologique, admettent que la taille des coquilles d'une même espèce décroît à mesure que l'altitude augmente. Ils admettent d'autre part que la nature du sol, et notamment l'absence ou la présence de calcaire, ont aussi une grande influence sur le développement des mollusques. Mais, presque toujours, ils n'ont en vue qu'une seule de ces influences, sans envisager le rapport qui existe entre elles. Or, en réalité, il est de toute évidence que les mollusques sont toujours influencés simultanément par ces deux facteurs. Quand leurs actions s'ajoutent, ce qui a souvent lieu, puisque les hautes montagnes sont fréquemment siliceuses, il ne se produit rien de remarquable. Mais, quand il y a lutte entre les deux, il se produit parfois des faits inattendus et d'apparence paradoxale.

Ainsi, par exemple, si on étudie l'allure et la répartition topographique; au Colombier du Bugey, de *Cepaea sylvatica* Drap., il est facile de constater un cas des plus nets d'inversion de la taille par rapport à l'altitude. L'espèce

se trouve en assez grande abondance entre les fentes des rochers de la crête dénudée du sommet du Colombier, à l'altitude de 1.400 mètres à 1.500 mètres et y acquiert une taille plutôt supérieure à la moyenne, tandis qu'à une altitude notablement inférieure, de 800 à 900 mètres environ, sur les troncs de sapins du ravin de Malaraviaz et de la forêt d'Arvières, la taille est constamment bien plus réduite.

Or, dans le premier cas, le mollusque vit sur des rochers nettement calcaires recouverts d'une flore évidemment calcicole, tandis que dans le deuxième, il vit dans une forêt de sapins, sur l'humus de laquelle croissent des espèces dont beaucoup, par exemple *Oxalis acetosella* L., sont nettement calcifuges. Il est très vraisemblable que c'est le facteur chimique qui est ici prépondérant.

D'autres hypothèses peuvent cependant être mises en avant, par exemple celle que nos *Cepaea sylvatica* du sommet du Colombier n'appartiennent pas en réalité à la même espèce que les *Cepaea sylvatica* de la forêt d'Arvières. Mais, malgré l'ignorance à peu près totale de la science actuelle en ce qui concerne l'hérédité des caractères et la validité spécifique, cette hypothèse nous paraît beaucoup moins probable que celle de l'influence du calcaire.

Nous nous bornerons cependant pour aujourd'hui à signaler ce fait d'observation de l'inversion de la taille d'un mollusque par rapport à l'altitude, au Colombier du Bugey, réservant nos conclusions définitives jusqu'à l'époque où nous aurons pu en examiner d'analogues sur d'autres montagnes ou pour d'autres espèces de mollusques. Mais cela nécessite de nombreuses courses, ce genre d'observations ne pouvant être fait que sur place et en notant avec précision et en détail tous les éléments du problème, altitude, conditions météorologiques, caractères pétrographiques de la station, développement de la végétation. Il est fort heureusement un élément des plus précieux, l'élément phytosociologique, qui condense pour ainsi dire tous les autres et permet, s'il est bien observé et bien interprété, de donner la clef de ces problèmes biologiques, mais bien entendu, en multipliant les observations et en les contrôlant les unes par les autres.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Mardi 28 Février

M. THIÉBAUT fait l'exposé des méthodes suivies, depuis Linné, pour désigner les formes hybrides des plantes vasculaires. Il montre comment ces méthodes furent successivement abandonnées, par suite notamment de la difficulté que l'on éprouve à déterminer avec quelque précision le rôle respectif des ascendants dans les hybrides spontanés. Aussi les règles actuelles, adoptées en 1905 par le Congrès International de Vienne, ne tiennent plus compte de la préséance que les auteurs voulaient donner, tantôt à la plante qui avait fourni le pollen, tantôt à celle qui avait donné le porte-graines. On a pu ainsi réaliser l'unité qui, en matière de nomenclature, est la qualité essentielle et les tentatives faites depuis lors à diverses reprises et qui tendraient à détruire cette unité ne doivent pas être encouragées.

Notre collègue conclut que la nomenclature actuelle, fruit de l'expérience d'un siècle, permet de désigner clairement les plantes hybrides et même d'en classer les différentes formes avec toute la précision nécessaire; elle a, par conséquent, de quoi satisfaire les plus difficiles et il convient de s'y tenir rigoureusement; car c'est surtout en matière de nomenclature que « le mieux est l'ennemi du bien ».

M. le professeur BEAUVERIE mentionne la découverte des périthèces du *blanc du chêne* par M. le commandant LIGNIER le 20 octobre 1927, dans un petit bois de chênes, près d'Anse (Rhône) ; cette observation coïncide avec celle de M. KUNOLZ-LORDAT du *Microsphaera* sur le chêne dans la région du Causse de Carzac. M. le professeur BEAUVERIE retrace les opinions des auteurs sur la nature spécifique de ces périthèces ; il rappelle, d'autre part, le parasitisme qu'il a observé en 1919, sur le chêne, non plus de *Microsphaera*, mais de *Phyllactinia suffulta*. De belles planches en couleurs de M. le commandant LIGNIER et des échantillons accompagnent cette communication.

M. R. BILLIARD, à Charentay (Rhône), écrit, au sujet de la « Contribution à l'étude de la flore du Haut-Beaujolais », de M. QUENEY (Séance du 25 octobre 1927) : « Pour l'*Aconitum Napellus* je crois l'avoir trouvé au Saint-Rigaud mais je ne puis l'affirmer. En tout cas, il y a une quinzaine d'années, j'ai découvert *Meconopsis Cambrica* sur le chemin qui va du col de Crie au château de Pessavin, dans un petit bois, à quelque 500 mètres du château, à droite sur le bord même du chemin..... Mais elle paraît avoir disparu complètement dans cette station, car il y a deux ans, je n'ai pu la découvrir. »

Séance du 24 Avril

Nouvelles observations sur les Saules

Par M. J. THIÉBAUT

Dans une séance précédente¹ il a été question du *Salix daphnoides*, qui croît abondamment sur les rives du Rhône jusqu'aux portes de Lyon et nous vous avons présenté ses formes hybrides, dont plusieurs n'avaient pas encore été reconnues en France, et dont l'une d'elles, même (le sujet mâle de $\times S. digenea$) n'a pas été décrite jusqu'à ce jour.

Or il est un autre saule montagnard dont on peut constater, non loin de Lyon, la descente à une altitude relativement basse. C'est le *Salix appendiculata* Vill. (*S. grandifolia* Ser.) dont les auteurs, et en particulier CARIOT et SAINT-LAGER, signalent la présence entre Tenay et Hauteville (Ain), soit à 600 mètres environ. Dans cette même localité, fréquemment explorée par les botanistes, ont été citées également des formes hybrides : *Salix Seringeana* (*Caprea* $\times$ *incana*), *S. oleifolia* (*aurita* $\times$ *incana*) et *S. viminali-cinerea*.

A quatre reprises différentes, en 1927 et 1928, nous nous sommes rendu sur place pour vérifier ces indications. Nous avons eu la surprise de constater que certaines d'entre elles reposent sur une synonymie inexacte imputable, semble-t-il, à la *Flore de France* de GRENIER et GODRON. *S. aurita* et *S. viminalis* n'existant pas dans la localité en question nos prédécesseurs n'ont évidemment visé, en fait d'hybrides, que celui des *S. Caprea* et *incana*, lequel est l'authentique *Seringeana* de Gaudin.

Mais par contre *Salix appendiculata* y est abondamment représenté. Cette espèce, peu répandue dans les Alpes, est fréquente dans la région sylvatique du Jura ; elle manque dans les Vosges et le Massif central. Sa présence dans les Pyrénées a été mise en doute. Aux abords de la route de Tenay à Hauteville, surtout après la maison de secours, elle croît sur les pentes rocailleuses, en compagnie des *S. incana* et *Caprea*. Assez voisine de ce dernier elle s'en distingue cependant par des caractères importants, notamment par des chatons plus petits, contemporains des feuilles, et par des capsules plus longue-

¹ Bull. Soc. Linnéenne de Lyon, 1927, p. 62.

ment pédicellées. La différence de date de floraison de ces deux espèces est très nette : le 1^{er} avril dernier, alors que les fleurs de *S. Caprea* étaient presque toutes passées, nous n'avons trouvé qu'un sujet femelle de *S. appendiculata* dont quelques chatons commençaient à découvrir leurs stigmates. Mais en revanche un autre saule, assez abondamment représenté et offrant des caractères mixtes entre ces deux espèces, était en pleine floraison.

Les hybrides de *S. Caprea* et *appendiculata* ont été décrits par Kerner en 1860 sous les noms de *S. attenuata* et *S. macrophylla*, le premier se distinguant surtout par des feuilles atténuées aux deux extrémités et le second par des feuilles arrondies à la base. On peut observer, dans la localité de Tenay, non seulement les formes décrites par Kerner, mais une infinité d'autres, soit qu'il y ait eu disjonction de caractères et régression vers l'un des ascendants, selon la loi de Mendel, soit plutôt — c'est du moins notre opinion — que l'échelonnement des dates de floraison ait favorisé la production d'hybrides à des degrés différents. Aussi est-il extrêmement difficile, en présence de certains sujets, de déterminer où commence et où finit l'empreinte de l'un des ascendants.

Avec ces formes intéressantes on trouve, mais beaucoup plus rarement — nous n'en avons observé que six individus, tous femelles — des croisements de *S. incana* avec le groupe *Caprea-appendiculata*, facilement reconnaissables à leurs écailles pâles non ou peu colorées au sommet, mais abondamment poilues, ce qui les distingue de *S. incana*.

L'hybride des *S. Caprea* et *incana* (*S. Seringeana*) a été signalé non seulement à Tenay, mais encore dans l'Isère et la Haute-Savoie ; quant à celui des *S. appendiculata* et *incana*, qui a reçu le nom de *S. intermedia* Host, il aurait été trouvé en Savoie par F. BERNARD, aux bords du Breda, à la Rochette près Pontcharra (A. et E.-G. CAMUS, *Monogr. des Saules*, II, p. 125). ROUY, dans sa *Flore de France*, n'a pas relevé cette indication et ne décrit pas *S. intermedia*.

Il est d'ailleurs extrêmement difficile de distinguer celui-ci de *S. Seringeana*. Dans leur *Tableau de détermination des saules*, A. et E.-G. CAMUS le reconnaissent en ces termes :

« La distinction des *S. Seringeana* et *intermedia* doit être autant que possible faite sur place, en observant la présence des parents. »

A Tenay ce procédé empirique ne peut être appliqué, vu la présence concomitante des trois espèces. Cependant, sur certains des échantillons examinés, l'influence de *S. appendiculata* nous a paru se manifester par une floraison tardive, contemporaine des feuilles, et par la forme allongée de celles-ci. Un autre des sujets recueillis présente des feuilles atténuées à la base dans lesquelles on peut présumer l'influence de *S. attenuata*. Mais il paraît impossible de se prononcer en toute certitude.

Quoi qu'il en soit la localité de Tenay est d'un grand intérêt pour ce genre d'études. Si l'on n'y peut trouver quelques-uns des hybrides signalés par nos devanciers, pour les raisons que nous avons indiquées, tout au moins nous y aurons reconnu deux formes nouvelles, prouvant ainsi que le Bugey, si bien exploré qu'il ait été, offre encore de l'inédit.

QUESTION DE FOLK-LORE

Nous avons reçu les réponses suivantes à la question posée par M. A. KOVACHE, dans le *Bulletin* n° 7 (1928), p. 55 :

A. — De M. Albert HUGUËS :

La question de Folklore posée est de celles qui ont fait couler des flots d'encre, sa bibliographie est importante.

Sans commenter les découvertes de crapauds inclus dans des pierres, signalées dès le xvi^e siècle, la période de grande actualité de ce phénomène date de 1851, et a connu la célébrité sous le nom de : « *Crapaud de Blois.* »

Le 23 juin 1851, des ouvriers occupés à creuser un puits au lieu dit *le Pressoir blanc*, près la gare de Blois, mirent à jour un crapaud vivant, qui sortit d'une cavité creuse dans un rognon de silex. L'Académie des Sciences daigna s'en occuper, les *Comptes rendus hebdomadaires* en témoignent (t. XXXIII, juillet-décembre 1851, pages 105 à 116). La Société des Sciences et Lettres de la ville de Blois avait également nommé une commission pour étudier la découverte. *Le Cosmos*, *la Nature*, *l'Intermédiaire* et d'autres journaux ont publié de nombreux articles sur ce sujet.

Un peu plus tard, la presse fit également grand bruit, de la *colonie de mouches* qui s'échappèrent, à Saint-Denis, d'un sarcophage de roi mérovingien, que des ouvriers avaient éventré par mégarde ; l'on n'admit pas la contemporanéité des mouches de Mérovée, mais l'essaim fut déclaré descendre en droite ligne de ces temps reculés, les diptères ayant vécu sous le plomb en se dévorant de génération en génération après disparition des chairs du cadavre royal.

Pour en revenir à notre crapaud, les humoristes ne perdant jamais leurs droits, un auteur de revue de fin d'année profita de la réclame faite autour des *Crapauds immortels*, pour les choisir comme titre de sa pièce de théâtre. Son héros, le roi Ballon, promettait la main de sa fille Nacelle à celui des prétendants qui lui apporterait un exemplaire desdits crapauds.

A l'ouverture de la géode il ne s'en échappait qu'un canard ! Comme l'érudit de *l'Intermédiaire* auquel j'emprunte cette citation et qui signe H. M. C., je dirai : « C'est bien là le mot de la fin. »

B. — De M. E. DESFORGES :

Comme M. A. KOVACHE, j'ai entendu raconter par des carriers de ma région natale (environs de Nevers), que des crapauds vivants auraient été trouvés emprisonnés dans des blocs de pierre. Personnellement, je n'ai jamais pu contrôler le fait que je considérais jusqu'ici comme une légende.

C. — De M. le colonel CONSTANTIN :

Dans un des derniers *Bulletins de la Société Linnéenne*, M. A. KOVACHE parle de la croyance à la trouvaille des crapauds vivants inclus dans des blocs de pierre compacte. C'est à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) qu'il en a eu connaissance.

En ma qualité de nancéien d'origine, je puis ajouter que j'ai entendu raconter en plusieurs endroits de Lorraine, je crois aux environs de Nancy et de Lunéville qu'il n'était pas très rare de trouver des crapauds vivants, en cassant certains blocs de pierre. Mais je ne me rappelle pas que quelqu'un m'ait dit avoir lui-même vu un crapaud vivant dans un bloc de pierre.

On expliquerait le fait par la possibilité pour un tétard de pénétrer dans une fissure de calcaire et de s'y développer en se nourrissant des matières organiques entraînées par l'eau dans la fissure.

A Liverdun, si je ne me trompe, le calcaire qui sert de pierre à moellons ou qui est utilisé dans les usines de soude de Dombasle (Solvay), est un calcaire oolithique ou à entioques. Ces calcaires, ainsi que les calcaires saccharoïdes sont très répandus au nord et à l'ouest de Nancy, dont Liverdun n'est guère qu'à 10 kilomètres à vol d'oiseau.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 3 Avril

Sur la confection curieuse d'un fourreau de *Mégachile*

Par M. P. CHARBONNIER

Ayant fait paraître, il y a deux ans, dans la *Feuille des Naturalistes*, organe qui a cessé d'exister, une note sur un nid de *Mégachile* observé dans des conditions particulières, dans la localité limousine de Razès (Haute-Vienne), j'ai pu, cette année, fin juillet, faire de nouvelles observations sur le même hyménoptère pendant les vacances ; mais dans une autre région ; dans un jardin que je possède à l'île de Ré, près de Saint-Martin (Charente-Inférieure).

Mes rosiers sont complètement ravagés à la belle saison par le *Mégachile*. Par les chaudes journées de juillet, on entend son bourdonnement monotone, caractéristique. On remarque des quantités de feuilles découpées, ce sont les restes des rondelles enlevées par l'insecte, et découpées à l'emporte-pièce comme des confettis.

On voit l'insecte après avoir volé au-dessus de plusieurs feuilles, — comme pour faire son choix, — se poser à cheval sur le rebord de l'une et faire rapidement travailler ses mandibules (avec un microphone assez sensible on pourrait percevoir le bruit que font ses mandibules entaillant la feuille). On le voit s'envoler ensuite emportant le fragment de feuille à l'endroit où il fabrique son tube ou fourreau.

Parfois cet endroit est assez éloigné du rosier. Dans le cas qui m'occupe, j'ai trouvé les fourreaux de *Mégachile* au pied même de rosiers grimpants de la variété Dorothy Perkins, mais ils étaient formés de fragments de feuilles d'autres rosiers. Les rosiers grimpants n'avaient pour ainsi dire subi aucune atteinte aux feuilles, peut-être celles-ci ayant paru trop dures.

Mais chose curieuse, toute la partie extérieure des fourreaux était formée non pas de feuilles, mais des fragments de pétales de roses Dorothy Perkins. Les fourreaux étaient posés parmi les feuilles d'une plante basse formant bordure des allées qu'on appelle l'« arabis » ou « corbeille d'argent », les tubes pas dissimulés. Les fragments de pétales sont restés assez longtemps sur ma table sans se flétrir.

Ce recouvreage des fourreaux du *Mégachile* par les fragments de pétales, au moment de la chute des pétales des fleurs, ne semble-t-il pas être un artifice employé par l'insecte pour soustraire ces tubes à la vue de ses ennemis ? L'odeur, l'essence des pétales exercent-ils une action de conservation sur le couvain placé à l'intérieur des tubes ? Ou inversement le miel de l'hyménoptère empêche-t-il les pétales de se flétrir pendant quelque temps ?

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Errata. — Dans l'annonce parue *Bulletin* 13, 1928, p. 112, 4^e ligne, lire : M. CLERMONT (J.) met en vente ; 3^o *Genera des Coléoptères de France*, Autun, 1894, 84 p. ; 4^o *Faune analytique*, Autun, 1892, avec addenda, etc.

Le Gérant : O. THÉODORE.